

Réunion Publique

Bettancourt-la-Ferrée, Saint-Dizier 52100

Complexe Jean-Jaurés

* * *

Vendredi 5 octobre 2018

« **DISSUASION NUCLÉAIRE : EST-CE BIEN RAISONNABLE ?** »

POUR LA PAIX, SORTONS DES ARMES NUCLÉAIRES »

Intervention initiale de

Patrick Zahnd

Professeur invité

Sciences Po Paris & TEC, Mexique

Organisée par France Insoumise Haute-Marne

"El mundo ha logrado brillantez sin sabiduria, poder sin consciencia. El nuestro es un mundo de gigantes nucleares y de enanos éticos. Sabemos más de la guerra que de la paz, sabemos más de matar que de vivir", Omar N. Bradley (1893 – 1981),

Cher Daniel Monnier,
Mesdames et Messieurs,
Bonsoir et merci pour votre présence et intérêt.

La perception que nous avons aujourd'hui des dangers qui menacent l'équilibre de nos sociétés nous accule à retrouver, en un temps très court, le chemin de l'émancipation ! (Yuval Noah Harari, « 21 leçons pour le XXIe siècle », 2018) ;

Il faut aussi, plus que jamais, en débattre, « *se donner le moyen de **prendre part au débat sur l'avenir de notre espèce*** » alors que « *la pensée critique sur cet avenir devient de plus en plus dangereuse* » (Yuval Noah Harari).

« *Dans notre époque de perplexité, dans un monde inondé d'informations sans pertinence, alors que le pouvoir appartient à la clarté* », nous sommes invités à répondre à la question de savoir si la dissuasion nucléaire est bien **raisonnable** !

La réponse est dans la question.

Elle est évidente.

Elle est sans l'ombre d'un doute négative.

D'abord parce que les 192 Etats Parties au Traité de Non-Prolifération (TNP) de 1968, y compris les 5 puissances nucléaires, membres permanents du Conseil de Sécurité, dont la France, se sont engagés de la plus ferme des manières et « *de bonne foi* », non seulement à interdire toute prolifération des armes nucléaires mais surtout à adopter « *des mesures effectives* » pour mettre un terme à la course aux armements le plus tôt possible » et de travailler au désarmement nucléaire général et complet, c'est à dire d'interdire et éliminer, par traité contraignant, toutes les armes nucléaires. C'est dire que l'objectif est clair pour tous.

Par ailleurs, la réponse négative à notre question correspond à ce que pense la majorité des français interrogé à ce sujet encore récemment.

Mais serait-il **sérieux** de prétendre le contraire quand on connaît les conséquences de la menace qu'elles représentent.

Il ne saurait y avoir la moindre objection à cet égard tant cette arme de destruction massive, **la plus terrifiante jamais inventée**, fait peser une **menace existentielle** imminente sur la planète, sur tous les êtres vivants qui l'habitent – encore j'oserais dire - ainsi donc que sur la survie de l'humanité et les générations futures. Elles constituent la menace la plus sérieuse pour la survie de l'humanité.

C'est pourquoi le *statu quo* est ni acceptable ni durable. Ces armes ne doivent, dans un premier temps, plus jamais être utilisées, elles doivent donc être interdites et les arsenaux éliminés.

La sécurité humaine et celle de notre écosystème et les exigences de la conscience publique doivent prédominer sur toute autre dogme, y compris celui de la sécurité que certains états prétendent défendre par une doctrine et un paradigme dépassé. Le paradigme humanitaire doit renverser les anciens dogmes.

Le Président chinois *Xi Jinping* parle de ces armes comme d'une « *épée de Damoclès au-dessus de l'humanité* ». Et nous avons eu à ce jour beaucoup de chance que l'épée ne nous soit pas encore tombé sur la tête.

Surtout quand on sait que des centaines de ces armes sont déployées et en état d'alerte permanent, prêtes à être lancées

L'Assemblée Générale des Nations Unies a considéré depuis des décennies que ces armes de destruction massive, « *ne servaient aucun objectif légitime* » eu égard à leur « *nature indiscriminée, immoralité inhérente et à leur potentiel d'annihiler l'humanité* ».

On ne peut pas dire mieux.

Les alertes confirmant que cette menace est réelle sont aujourd'hui nombreuses et concordantes. La menace nucléaire est devenue la menace numéro 1 dans notre monde, avec le changement climatique et l'effondrement qui ont commencé.

L'actuel SG des Nations Unies, *SE Antonio Guterres* n'a cessé de le répéter depuis qu'il a pris ses fonctions : La menace nucléaire est la principale et plus imminente menace à laquelle fait face le monde aujourd'hui (Conférence de Munich sur la Sécurité, février 2018, Ouverture de la 73^e AGNU le 26 septembre dernier).

Il affirme donc que « *le plus sûr moyen d'éliminer cette menace est **d'éliminer les armes nucléaires*** ». Ce n'est pas nouveau. La première résolution jamais adoptée par l'AGNU en janvier 1946, quelques mois après Hiroshima et Nagasaki et qui a créé l'AIEA, avait déjà exigé un désarmement nucléaire complet ! Le Mouvement International de la Croix Rouge n'a cessé depuis lors d'alerter et appeler à l'élimination de ces armes au nom du principe d'humanité et du DIH. Rien de tout cela ne s'est produit.

Comme le SGNU, bien d'autres énumèrent les principales menaces pourtant aussi sur notre avenir et qui doivent tous nous mobiliser.

« *La crise écologique qui se profile, **la menace croissante des armes de destruction massive et l'essor de nouvelles technologies de rupture (fusion de l'infotech et de la biotech)** qui sont les menaces les plus existentielles du jour, nous obligent à répondre à cette question de tous les temps avant que le rideau ne tombe sur notre monde* ». (*Harari*)

Par ailleurs, « Il suffit aussi de s'en remettre aux multiples études à ce sujet depuis des décennies, à tous les experts civils, politiques, militaires de la plupart des pays y compris aux USA, au Royaume Uni, en France depuis des décennies, aux agences compétentes des Nations Unies, d'organisations internationales non-gouvernementales comme **ICAN** qui vient d'obtenir l'an passé le Prix Nobel de la Paix pour sa campagne pour l'abolition des armes nucléaires, d'organisations internationales humanitaires comme le Comité International de la Croix Rouge (CICR) - que j'ai servi pendant près de 35 années dans nombre de théâtres conflictuels du monde. Tous sont unanimes.

Il suffit aussi de s'en remettre aux observations faites il y a 73 ans, en août 1945 à Hiroshima et Nagasaki juste après les attaques américaines, en particulier par un médecin du CICR, *Dr. Marcel Junod* et par les *Hibakushas* (les survivants de ces armes) et la Croix-Rouge Japonaise qui continue de soigner ces derniers survivants et leurs descendants encore aujourd'hui.

Il faut enfin s'en remettre à une analyse juridique au regard du DIH applicable. C'est clair. Toute utilisation d'une arme nucléaire contrevient au principe et lois d'humanité, aux exigences de la conscience publique et à tous les principes fondamentaux du DIH.

On peut donc s'interroger pour savoir si nous sommes capables d'incurver une trajectoire tragique vers un péril systémique pour l'éviter, en participant, par exemple, ici, à la bataille des idées.

Paul Quilès, ancien ministre de la Défense et Président de IDN, mène ce combat essentiel sachant que, en France, les résistances idéologiques sont puissantes tant à l'intérieur des superstructures de l'Etat, des représentants de la Nation et parmi les citoyens. Une partie est due à une mauvaise information et une autre à la croyance en un dogme pas n. Elles sont fortes de puissants relais dans la superstructure de l'état, dans les médias et dans la société. Le travail d'éducation populaire n'a pas été mené. Probablement à dessein. Le ministre Quilès compare l'arme atomique à « *une religion dont les préceptes sont fondés sur des mensonges* » qu'il ne faut surtout pas questionner. Il considère par ailleurs que la dissuasion nucléaire « *est une blague* ». Nous souhaitons, ce soir,

échanger avec vous, en sachant que le public français n'est pas habitué ni toujours bien préparé à ce débat.

Dans notre présent très dangereux, l'urgence est d'éviter une catastrophe future, à bien des égards programmée et inéluctable tant les risques d'utilisation sont à présent et de nouveau très élevés. Il est donc impératif de prévenir tout emploi, même circonscrit, de toute arme nucléaire.

En dernière analyse, donc, **le seul moyen de garantir que les armes nucléaires ne seront plus jamais utilisées, c'est leur interdiction et leur élimination.** Je vais expliquer pourquoi au regard de la situation prévalant dans le monde actuellement, de la menace que représentent ces armes aujourd'hui et les risques de leur utilisation intentionnelle ou accidentelle, au regard des conséquences humanitaires qu'une telle utilisation, même conscrète, engendreraient, au regard du droit applicable qui interdit l'utilisation de telles armes.

Le débat est étouffé en France ! Il y a une **omerta** sur ce sujet. Ou une inconscience. Dans tous les partis. Une déclaration récente d'une sénatrice des français de l'étranger s'opposant au débat, en est le reflet consternant. *« Il ne me paraît pas judicieux de le relancer, au risque de mettre ainsi à nouveau en lumière toutes les oppositions sur le sujet et de donner la parole à tous ceux qui souhaitent se manifester contre le nucléaire d'une manière générale. »*. Est-on sûr de cela ? Est-on sûr que la doctrine de dissuasion qui devient de moins en moins légitime - et son lobby - valent son coût financier, politique et les risques politique et existentiels pris ? Pourquoi les pouvoirs en place n'ont-ils rien fait pour éduquer la population sur les dangers de l'utilisation de ces armes pour alimenter un débat national indispensable, alors que le monde ne pourrait pas se remettre de l'utilisation de ces armes ni traiter ses conséquences.

Il faut intensifier un débat démocratique, hors du champ des cercles habituels qui imposent leur idéologie et vision. Nous contribuons à ce débat indispensable et à briser des tabous, à stigmatiser ces armes et à éliminer leur rôle dans les doctrines de dissuasion des Etats nucléaires.

« Aucun état, aussi puissant soit-il, ne peut prétendre imposer sa volonté contre tous les principes forgés par la communauté internationale » (Président mexicain, 14 février 2017). *« Les relations internationales doivent être fondées sur le droit, le respect et le dialogue. Jamais sur l'intimidation et l'usage de la force »*. Il faut agir et le temps n'est pas de notre côté !

1. Une interdiction au regard de la situation actuelle.

Le monde traverse des temps très dangereux, remplis d'imprévisibilité, pour dire le moins. La menace nucléaire est la principale des menaces existentielles qui pèsent sur la sécurité internationale qui mettent notre existence collective en danger.

Il existe encore à ce jour près de 16.000 têtes nucléaires qui menacent notre vie et notre sécurité. Les USA et la Russie en possède près de 14.000 à parité. La France en a près de 300. Il y a en tout 9 états nucléaires dont les P5 autorisés par le TNP de 1968 ratifié par l'immense majorité des Etats. Les 4 autres états (Israël, Pakistan, Inde, Corée du Nord) ont développé un armement nucléaire en dehors de ce traité clé de voute du système convaincus de détenir le moyen de leur puissance et/ou de la préservation de leur état/régime.

Ça signifie que tous les autres états et leurs populations respectives ne sont pas détenteurs d'armes nucléaires et sont donc sous la menace de ces armes. Le monde est donc divisé par le TNP de 1968 en 2 catégories inégales. Cela génère des frustrations aggravées par l'inégalité entre les Etats qui possèdent des armes nucléaires et ceux qui ne peuvent en avoir.

A ce jour, aucune mesure concrète n'a été adoptée par les Etats nucléaires en faveur du désarmement nucléaire. Aucun résultat n'a été atteint. Bien au contraire.

La Conférence sur le Désarmement est bloquée depuis 2 décennies, la dernière conférence de révision du TNP n'a abouti à aucun résultat, le document final adopté par la précédente et contenant des engagements précis n'a été suivi d'aucun effet et les perspectives de la prochaine conférence de révision sont très mauvaises.

L'heure est plutôt au réarmement, à la prolifération, à la modernisation et diversification des arsenaux dans un environnement mondial très volatil et d'un système international multilatéral affaibli quand il n'est pas attaqué ou impuissant. La situation présente ne peut conduire qu'à un désastre.

Plus de la moitié de la population mondiale vit dans des pays nucléaires ou sous un parapluie nucléaire (ex. OTAN). L'Europe est le continent le plus nucléarisé au monde. Mais il existe 5 zones libres d'armes nucléaires dont la plus ancienne et la plus efficace est celle couvrant les 33 pays d'Amérique Latine et les Caraïbes signataires du Traité de Tlatelolco de 1967. Malheureusement, il n'a pas encore été possible de créer une telle zone au Moyen Orient et dans la Péninsule Coréenne. Ces zones contribuent à l'objectif de désarmement nucléaire.

Plus de 2.000 explosions dans une soixantaine de pays ont eu lieu depuis 1945 dans 9 pays malgré l'adoption du TICE (Traité pour l'Interdiction Complète des Essais Nucléaires) de 1996 qui n'a jamais pu entrer en vigueur à ce jour faute pour des pays nucléaires de le ratifier.

Depuis Hiroshima et Nagasaki en 1945, et les **souffrances indicibles** causées par ces explosions, tout le monde sait que ces armes menacent notre planète, notre existence et civilisations. C'est pourquoi leur interdiction est à l'ordre du jour depuis 1945. Elle a fait l'objet de la première résolution adoptée par l'AGNU en janvier 1946 et le Mouvement de la Croix Rouge n'a cessé d'alerter le monde sur le danger qu'elles représentent et appelé à leur élimination au nom du principe d'humanité et des principes fondamentaux du DIH que tous les états du monde ont l'obligation de respecter et faire respecter.

La Cour Internationale de Justice a émis un avis consultatif en juillet 1996 qui fait autorité en la matière affirmant que toute utilisation d'une arme nucléaire serait illégale compte tenu de leur « pouvoir destructeur qui ne peut être endigué ni dans l'espace, ni dans le temps » et surtout pour être contraire aux principes fondamentaux du DIH qui est constitué de normes de *jus cogens*.

Or, aucune de ces armes n'a, à ce jour, été détruite dans le cadre d'un traité. Malgré le discours du Président Obama à Prague en août 1989, du Conseil de Sécurité qu'il a présidé en septembre 1989, du document final adopté par la Conférence de Révision du TNP d'avril 2010. Rien ! Aucune négociation visant au désarmement nucléaire n'a lieu depuis deux décennies dans le cadre de la

Commission du Désarmement à Genève et aucun progrès n'est réalisé dans le cadre du TNP. Cependant, la doctrine de dissuasion continue d'être en vigueur pour tous les états nucléaires.

On dira que cette doctrine est sérieuse et que le paradigme humanitaire le serait moins. Nous verrons que le sérieux n'est pas ou on le croit souvent dans notre pays. Il faut changer de perspective et de paradigme.

C'est pourquoi, il est considéré que l'utilisation de telles armes de destruction massive constitue un crime contre l'humanité, un crime de guerre et une violation grave de la Charte des Nations Unies. Je peux m'en expliquer si vous le souhaitez !

Elles représentent un désastre annoncé. Le *statu-quo* n'a jamais été acceptable ni durable et l'est encore moins aujourd'hui.

Le tout dans un environnement international très dangereux.

Que peuvent les armes nucléaires dans le contexte de conflits armés non-internationaux asymétriques et des groupes armés non-étatiques ? que peuvent-elles contre la souffrance de populations entières vivant dans des états et sociétés déstructurées ? Rien. Le système westphalien se meurt et la puissance est impuissante dans un monde devenu a-polaire. Même la force armée conventionnelle a échoué partout.

C'est pourquoi, d'aucuns estiment que l'arme atomique et la politique de dissuasion appartient **déjà au passé**. Elle est vulnérable à la **cyber-menace** de plus en plus sophistiquées qu'il est difficile d'anticiper, de dissuader et de se défendre et qu'il conviendrait de réguler par des normes de DIP. Leur sophistication technique croissante les rend vulnérables à des erreurs. En d'autres termes, l'existence de l'humanité est dépendante du matériel et des logiciels.

Elle est de plus **illégal et menace l'humanité**.

2. Au regard des risques de détonation/utilisation/ prolifération.

L'emploi d'armes nucléaires, que ce soit dans le cadre d'un conflit régional ou opposant de grandes puissances, aurait des conséquences irréversibles et catastrophiques sur le plan humanitaire.

La réponse à la question posée par nos organisateurs ne peut donc être que négative tant les risques d'une utilisation accidentelle, intentionnelle ou due à des cyber-attaques sont grandes et que les mécanismes de sauvegarde destinés à gérer les risques d'escalade qui existaient du temps de la guerre froide semblent avoir disparu, alors même que nous vivons une période de tensions internationales des plus dangereuses jamais vues depuis cette époque, que la prolifération des armes nucléaires s'accélère (y compris et surtout par les états nucléaires, dont la France) que les doctrines militaires des principaux états nucléaires sont en train d'adapter leurs arsenaux nucléaires de façon à pouvoir les utiliser dans des contextes plus variés et que leurs systèmes de commande et de contrôle sont désormais plus vulnérables aux cyberattaques.

Soyons en sûr, le risque que ces armes soient de nouveau utilisées est réel. Nous sommes 2 minutes avant minuit sur l'horloge de *Doomsday Clock (Bulletin of Atomic Scientists)* depuis janvier 2018. Les garde-fous du passé disparaissent progressivement. Des responsables politiques de premier plan d'hésitent plus à menacer d'avoir recours à ces armes effroyables. La New Nuclear Posture publiée par les USA en janvier dernier est inquiétante à cet égard, comme le lancement de nouvelles armes comme le *Kanyon* par la Russie. La France n'est pas en reste. Elle va doubler le budget consacré à l'arme nucléaire, passant de **3,5 à 6 milliards d'euros** annuels de 2019-2025. Ce qui est de la prolifération en violation du TNP.

La priorité ne semble plus tant de promouvoir la non-utilisation et l'élimination des armes nucléaires que de rendre cette utilisation possible ou plus probable alors même que des incidents militaires impliquant des Etats nucléaires et leurs alliés se produisent à une fréquence inquiétante.

Réduire les risques d'un recours aux armes nucléaires est un impératif humanitaire. Lesquels sont-ils ?

On peut citer les risques de dysfonctionnement, des accidents, de fausses alertes et des informations mal interprétées ont failli déclencher la mise à feu intentionnelle ou accidentelle d'armes nucléaires à de nombreuses reprises depuis 1945. Une étude récente présente 13 incidents dans lesquels les armes ont failli être employées du fait d'erreur informatiques, d'erreurs de calculs et de communication et de failles dans les systèmes de commandement et de contrôle. Ce ne sont que les cas connus du public.

L'organisation *Global Zero* a recensé quelque 320 « incidents militaires » au cours des deux années précédant mars 2016, dans lesquels étaient impliqués des États détenteurs d'armes nucléaires et leurs alliés. 25 d'entre eux étaient classés « à haut risque » et 76 assimilés à des « provocations ». Chacun d'eux comportait des risques d'escalade et d'erreur de jugement.

Si on commémore tous les 26 septembre comme jour de l'élimination des armes nucléaires, c'est parce que un risque de conflit nucléaire majeur a été évité le 26 septembre 1983 par le lieutenant-colonel Stanislas Petrov, de l'aviation soviétique, en interprétant correctement une information. Que dire de la crise des missiles de 1962 et du témoignage de William Perry devenu Secrétaire à la Défense de Bill Clinton et ardent militant pour le désarmement nucléaire. Parmi tant d'autres anciens et actuels responsables politiques de par le monde.

Il faudrait entrer dans une analyse de la situation de notre monde quand le système multilatéral s'effondre, le droit international est menacé, les Nations Unies et sa Charte marginalisées, le facteur Trump, sa politique impériale et son imprévisibilité etc. pour prendre la mesure des dangers accrus auxquels nous faisons face.

Que dire enfin du risque de **cyber-menace** touchant le contrôle du nucléaire (alerte et Cx2). Elles remettent en cause la solidité des doctrines de dissuasion/sécuritaire et représentent donc un désastre global. Les technologies numériques font désormais partie intégrante tant des systèmes d'alerte avertissant d'une possible attaque nucléaire que des chaînes de commandement et de contrôle. Des pirates informatiques peuvent s'introduire par effraction dans ces systèmes que l'on sait vulnérables à la sophistication des attaques et déclencher de fausses alertes d'une attaque

imminente ou, pis encore, accéder aux codes et aux circuits de lancement. Ce n'est pas de la science-fiction. Il s'agit d'un risque énorme qui met la doctrine de dissuasion classique MAD (*Mutually Accepted Destruction*) menacée d'obsolescence. Une raison de faire bouger le processus vers un désarmement nucléaire dans le cadre du TNP de 1968, de la Commission du Désarmement bloquée depuis plus de 2 décennies, voire de travailler à l'universalisation du Traité de Prohibition de juillet 2017.

Le niveau de disponibilité opérationnelle de ces armes reste bien trop inquiétant. Il faudrait lever/désenclencher l'état d'alerte immédiate de ces – entre autres - 1.800 ogives nucléaires de la Russie et les USA armes eu égard aux fausses alertes, à une cyberattaque ou à la prise d'une décision irrationnelle en ces temps de tensions internationales très dangereuses.

En attendant le désarmement total, il faudrait également diminuer le rôle et l'importance de ces armes dans l'ensemble des concepts, doctrines et politiques militaires et sécuritaires et, en attendant le désarmement nucléaire. Certains pensent que ça permettrait de réduire le risque d'une utilisation accidentelle ou intentionnelle. Ça permettrait aussi aux militaires de moins compter sur ces armes et ainsi contribuer à aller vers un désarmement. Enfin il faudrait prendre des mesures de confiance par exemple par l'établissement de centres communs d'alerte rapide pour éviter nombre de risques actuels.

La possession de ces armes et leur prolifération vu les avantages qui leurs sont attribués en termes de sécurité figurent parmi les causes premières de tensions dangereuses que nous connaissons. Les changements actuels de doctrine d'utilisation de ces armes en abaissant les seuils d'utilisation concourent à envenimer la situation, augmentant le risque d'une conflagration mondiale qui causerait des souffrances irrémédiables à la majeure partie de l'humanité.

Vous en conviendrez, il est donc urgent d'engager une action concertée pour réduire le risque nucléaire.

Sans parler de la course effrénée aux armements à laquelle nous assistons actuellement. Sans parler du coût des plus élevés consacrés à ces évolutions au détriment des objectifs de développement durable que les états du monde se sont fixés à l'horizon 2030 et qui, nous le savons déjà, ne seront jamais atteints avec les conséquences incalculables que cela aura pour la paix et la sécurité dans le monde.

3. Au regard des conséquences humanitaires catastrophiques engendrées par toute détonation nucléaire.

La réponse ne peut être que négative tant aussi en raison des « *conséquences humanitaires catastrophiques* » à court, moyen et long terme de toute utilisation d'une des 17.000 têtes nucléaires actuellement au-dessus de nos têtes. Ces conséquences sont tout à fait terrifiantes, avérées et très documentées. Les souffrances causées par ses effets immédiats et à long terme sur les populations, les sociétés, les systèmes de santé et l'environnement, atteindraient une échelle inimaginable. Aucune autre arme n'a un tel pouvoir de destruction et une telle capacité à causer

d'indicibles souffrances humaines. Il n'existe en outre, aucun moyen d'en maîtriser les effets **ni dans le temps, ni dans l'espace.**

Si une bombe nucléaire explosait dans une ville, il y aurait immédiatement des dizaines de milliers de morts et des dizaines de milliers d'autres personnes, victimes de blessures terribles, mourraient des suites de l'exposition aux radiations. Le Dr. Junod, délégué du CICR écrivait depuis Hiroshima :

« Des milliers d'êtres humains, dans les rues et les jardins du centre de la ville, frappés par une vague de chaleur aiguë, meurent comme des mouches. D'autres se tordent comme des vers, atrocement brûlés. Tout ce qui est maisons d'habitation, dépôts, etc., disparaît comme balayé par une force surnaturelle. Des wagons sont chassés hors des rails. [...] Tout ce qui est vivant se fige dans une attitude exprimant la souffrance aiguë ». « Nous nous sommes sentis impuissants face à des besoins d'une telle ampleur » ;

Dans les mois et les années suivant le déclenchement d'une telle arme, les effets de l'irradiation, les cancers et autres maladies feraient davantage de victimes que l'explosion elle-même. Ils perturberaient gravement l'écosystème terrestre et ferait baisser la température mondiale, provoquant des pénuries alimentaires sur l'ensemble de la planète.

Même l'utilisation d'une centaine d'armes nucléaires, ce qui ne représente qu'une petite partie des arsenaux existants, contre des cibles urbaines pourrait entraîner une diminution des températures mondiales (hiver nucléaire), un raccourcissement des saisons agricoles, des pénuries alimentaires dans de vastes régions du monde et la mort de plus d'un milliard de personnes. Sans parler des menaces à la paix et la sécurité internationale engendré par l'effondrement de l'ordre mondial déjà menacé par le réchauffement climatique et l'effondrement qui a déjà commencé. La seule solution pour que ces risques soient éliminés est que ces armes ne soient plus jamais employées et qu'elles soient interdites et éliminées. La seule ! Tant que ces armes existeront, il y aura toujours un risque de mise à feu accidentelle ou intentionnelle, un risque d'une cyber-attaques provenant d'un pays ou d'un groupe armé non-étatique pénétrant dans les systèmes de commande et de contrôle reconnus comme très

4. Au regard du Droit International Humanitaire

Le DIH ou droit des conflits armés est applicable en temps de conflit armé. Toutes les armes et leurs utilisations doivent être en conformité avec ce droit. Nombre de celles qui ne le sont pas ont été interdites par traité au nom du DIH et de ses principes. Il en est ainsi de l'interdiction des armes bactériologiques et chimiques qui sont des armes de destruction massive comme de nombre d'armes conventionnelles comme les mines anti personnelles ou encore les armes à sous-munitions, les armes laser, incendiaires et bien d'autres.

C'est le DIH, le principe d'humanité et la protection de la dignité des personnes qui a motivé ces évolutions.

Ce droit impératif s'applique quel que soit la légalité ou la légitimité de l'usage de la force donc en toutes circonstances. Y compris si un pays est victime d'une agression en violation de la Charte des Nations Unies ou si sa survie est considérée alors comme en danger (ce qui est le cas de tout conflit armé international). L'obligation de respecter le DIH ne saurait donc connaître d'exception en utilisant un argument relevant du droit à l'auto-défense qui relève d'autres normes de droit international relatif à la légalité de l'usage de la force (*jus ad bellum*).

Le traité prohibant les armes nucléaires adopté le 7 juillet 2017 reconnaît ces conséquences catastrophiques de l'utilisation de ces armes sur le plan humanitaire, réaffirme que tout emploi de ces armes serait inacceptable au regard des principes d'humanité et des exigences de la conscience publique et viole tous les principes fondamentaux du DIH.

Nous savons aujourd'hui plus que jamais que les risques sont trop élevés et les dangers trop réels. Il est temps pour les États, et tous ceux d'entre nous en mesure d'exercer une influence sur eux, d'agir avec urgence et détermination pour mettre fin à l'ère des armes nucléaires » déclare le Mouvement International de la Croix Rouge. D'autant plus qu'il n'existe pas, à ce jour, de plan international réaliste ou concerté, ni de capacités suffisantes pour fournir une assistance adéquate permettant de relever des défis aussi énormes. En cas d'utilisation, même de *mini-nukes*, un nombre incalculable de gens auraient besoin de traitement alors que la plupart des structures médicales locales seraient détruites, les secouristes seraient exposés aux

Tout risque d'utilisation de ces armes est donc inacceptable. Il en va de notre survie.

Depuis l'unique recours aux armes nucléaires en 1945, la communauté internationale a débattu sur la question de l'application du DIH à ces armes qui ne doivent plus jamais être utilisées quel que soit l'avis qu'on peut avoir sur son caractère licite ou illicite. Elles doivent faire l'objet d'une interdiction complète et être éliminées.

Le paradigme de la sécurité / stratégique et de la nécessité militaire sur lequel continue de mettre en avant les quelques 9 états nucléaires existants – sur les 192 états du monde - dont la France, a de plus en plus de mal à convaincre et ses arguments officiels dans les forums diplomatiques sont peu audibles. Il ne fait plus le poids si tant est qu'il l'ait jamais fait, face au paradigme humanitaire et aux arguments juridiques. La Cour Internationale de Justice, dans un Avis Consultatif célèbre de juillet 1996 qui fait autorité, a tranché cette question en juillet 1996 : ces armes, de par leur nature et leur utilisation violent tous les principes fondamentaux du DIH. Le traité interdisant totalement les armes nucléaires adopté en juillet 2017 remplit le vide juridique préexistant. Les armes nucléaires, comme toutes les armes et munitions doivent être conformes au DIH. Et elles ne le sont bien sûr pas.

Tous ceux-là joignent la clameur de plus des 122 états qui ont adopté le 7 juillet 2017 le Traité pour la Prohibition des Armes Nucléaires et bien au-delà, ceux qui se rallient aux exigences de la conscience publique, ceux qui s'en remettent au principe d'humanité, ces « *considérations essentielles d'humanité* » qui nous protègent tous en tous temps, y compris en temps de conflits armés et sur lequel repose le droit international humanitaire (DIH), ce droit international que tous les pays du monde ont l'obligation juridique impérative « *de respecter et faire respecter en toutes*

circonstances ». En toutes circonstances, c'est à dire y compris en cas d'auto-défense face à une agression ou si l'existence de l'état est menacée.

Toute arme ou munition – sa nature et son usage dans la conduite des hostilité – doit être conforme au DIH, en particulier aux principes fondamentaux du droit de la conduite des hostilités. Ces obligations, dit-on en droit, est des normes de *jus cogens*, c'est à dire une des normes les plus impératives existantes, des principes de droit universels et supérieurs sur lequel repose notre ordre juridique international. Les violations de ces normes constituent des crimes internationaux affectant toute l'humanité, tous les Etats qui doivent faire respecter ces normes comme les crimes contre l'humanité ou encore les crimes de guerre.

Tous appellent à mettre fin à l'ère nucléaire de toute urgence. Le temps du désarmement nucléaire, de la non-prolifération et de l'interdiction de ces armes de destruction massive (comme l'ont été les armes bactériologiques et chimiques) est arrivé. Parce qu'elles violent tous les principes du DIH, elles ne doivent plus jamais être utilisées et totalement éliminées.

Nous avons tous la responsabilité de veiller à ce que les décideurs comprennent que les armes nucléaires n'ont pas leur place dans le monde que nous voulons pour nous-mêmes et pour les générations futures. Leur avenir dépend de l'instauration d'un monde sans armes nucléaires. C'est maintenant qu'il faut agir pour le bien de l'humanité.

Je vais vous présenter quelques-uns des éléments que nous devons tous, de toute urgence, avoir à l'esprit quand nous réfléchissons à cette question de la plus haute importance.

Il est donc urgent aussi de changer de discours, de méthode et de paradigme alternatif en mettant l'accent sur la dimension humanitaire.

C'est un impératif humanitaire de « **mettre fin à l'ère des armes nucléaires au nom de l'humanité** ». (P. Maurer, mars 2018). L'avenir de nos enfants dépend de l'instauration d'un monde sans armes nucléaires. C'est maintenant qu'il faut agir pour le bien de l'humanité.

Je ferai, pour terminer, référence à notre cher Bertold Brecht qui nous appelait à l'action en ces termes : « *Change le monde, il en a besoin* »